



Communiqué,
le 2 décembre 2009
Sujet : formation, économie et social



**Deux belles PME du Morbihan ont formé leurs salariés
aux 1ers Certificats de Qualification Professionnelle de la Propreté :
une expérience unique qui valide les savoir-faire des salariés**

14 704 salariés travaillent dans le secteur de la Propreté en Bretagne soit plus de 13%* de l'effectif salarié total du secteur des services aux entreprises de la Région Bretagne. Ils se répartissent dans 367 entreprises de Propreté, entre les départements d'Ille-et-Vilaine (135), du Morbihan (92), du Finistère (74), et des Côtes d'Armor (66). Parmi eux, beaucoup ont appris leur métier sur « le tas », sans qualification initiale. Pour faciliter l'identification et la reconnaissance de leurs compétences, valider et promouvoir le savoir-faire des métiers de la Propreté, le FAF Propreté, organisme paritaire de la profession, a créé des diplômes professionnels. 102 bretons ont ainsi obtenu leurs premiers CQP de la propreté, dont 6 issus de deux belles PME du Morbihan.

Faire de la diversité une force ...

Ils n'ont pas tous eu la chance de passer par la case « Formation Initiale ». Les salariés de la Propreté en poste ont des parcours personnels très différents les uns des autres : un job d'été devenu travail, une mère au foyer qui revient à l'emploi après avoir élevé ses enfants, un émigré compétent dont on ne reconnaît pas les diplômes en France, un jeune pressé de découvrir le monde du travail et qui a quitté l'école trop tôt, une personne autonome qui aime travailler seule, un handicapé etc. Le secteur de la Propreté est riche de diversité humaine et donne sa chance à chacun. Non seulement, il l'insère, et lui propose, au-delà d'un simple job, de véritables métiers. Les savoir-faire des agents exigent aujourd'hui des compétences spécifiques tant sur le plan technique, organisationnel, que relationnel, pour nettoyer les hôpitaux, maternités, écoles, usines sensibles et entreprises. Car la Propreté est présente sur tous les lieux de vie, elle est une exigence pour tous et participe au bien-être et à la santé de chacun.

Développer la qualification et l'emploi

Pour faciliter la reconnaissance de l'expérience et du savoir-faire des salariés, développer l'employabilité des publics peu qualifiés, reconnaître officiellement des compétences, insérer les jeunes et professionnaliser les nouveaux entrants, le FAF Propreté, Organisme paritaire, collecteur des fonds de la formation de la Propreté, a créé fin 2007, les Certificats de Qualification Professionnelle de la Propreté. Les CQP Propreté, diplômes reconnus sur le plan national, sont aujourd'hui accessibles à six métiers de la branche. Et demain à d'autres encore... Ils sont accessibles via la formation, la VAE ou en accès direct. Selon le métier visé et le parcours professionnel, les formations proposées durent entre 8 et 17 jours.

A ce titre, la création du CQP Propreté est un pas essentiel dans le domaine de la formation professionnelle. Elle valorise de plus un secteur dynamique économiquement : l'un des rares secteurs qui a continué à créer des emplois de proximité et non délocalisables en 2009 !

Contact Presse : M2RP, Muriel Roudaut

T : 09 75 63 78 16 ou 02 47 93 44 53 / F : 02 47 93 27 59 / Mèl : muriel@m2rp.com / Web : www.m2rp.com

Deux PME du Morbihan initient les 1ers CQP Propreté de la région

21 entreprises bretonnes n'ont pas hésité à entrer dans la démarche qualifiante proposée par le FAF Propreté et le résultat est là : **102 salariés** ont obtenu leur CQP Propreté; pour eux, parfois, leur premier diplôme ! Parmi ces professionnels, – aventure professionnelle exceptionnelle – **6** d'entre eux sont des salariés issus de deux belles PME du Morbihan ! **Ouest Atlantic Services** située à Lorient et **Richard Nettoyage** à Caudan ont permis à 6 de leurs salariés de passer les CQP d'Agent d'Entretien et de Rénovation des Sols et d'Agent Machiniste Classique. Deux diplômes de la Propreté difficiles et exigeants qui mettent en exergue un véritable savoir-faire. Ces deux PME sont entrées dans une démarche exemplaire qu'elles souhaitent poursuivre pour former de plus en plus de salariés et faire valoir, auprès de leurs clients, leur professionnalisme.

Quelques chiffres* significatifs

Parmi les 6 CQP Propreté qui ont été définis par la profession pour valider la maîtrise des métiers suivants, les 4 premiers ont été obtenus en Bretagne :

L'Agent machiniste classique affecté à un site d'entretien des bureaux utilise des techniques d'entretien courant manuel et mécanisé type mono-brosse / L'Agent d'entretien et de rénovation réalise la remise en état des sols et le travail en équipe volante sur différents sites / Le Laveur de Vitres avec moyens spécifiques utilise les nacelles élévatrices, les échelles ou les échafaudages pour l'entretien des surfaces vitrées en hauteur / Le chef d'équipe : coordonne une équipe d'agents de service et remplace si nécessaire un membre de l'équipe en utilisant les mêmes techniques professionnelles que l'agent machiniste classique / L'agent de maintenance multi techniques immobilière réalise des activités de petite maintenance (plomberie, électricité, serrurerie, pose de sols ou la peinture/tapisserie) / Le chef d'équipe de Maintenance Multi-technique Immobilière participe éventuellement aux travaux et anime une équipe polyvalente d'agents en maintenance multi technique immobilière ainsi que d'agents machinistes et/ou d'agents d'entretien et de rénovation en Propreté.

Sur le plan européen et national

17 000 entreprises de Propreté en France / 129 436 entreprises en Europe

417 000 salariés de la Propreté en France / 3 571 296 salariés en Europe

La France représente 12% des entreprises européennes de Propreté

Sur le plan régional, en Bretagne

367 entreprises de Propreté en Bretagne en 2007 soit 10,21% de plus qu'en 2006

14 704 salariés de la Propreté en Bretagne

57% des entreprises de Propreté bretonnes ont moins de 10 salariés

9% des entreprises de Propreté bretonnes ont plus de 500 salariés

*chiffres-clé Fédération des Entreprises de Propreté 2007

Contact Presse : M2RP, Muriel Roudaut

T : 09 75 63 78 16 ou 02 47 93 44 53 / F : 02 47 93 27 59 / Mèl : muriel@m2rp.com / Web : www.m2rp.com